



Direction des Finances  
Service Moyens et Missions  
Transversales  
1.19.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 24 JUIN 2022  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe  
direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) a pour mission d'assurer l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Département, soit par l'autorité judiciaire au titre de la protection de l'enfance, soit par les parents dans le cadre d'un contrat d'accueil provisoire.

Les recettes de fonctionnement sont en progression de 795 000 € atteignant un total de 23,6 M€ pour un nombre de journées constaté de 103 459 et approchant les 98 % de taux d'occupation. Les dépenses de fonctionnement diminuent pour atteindre 21,3 M€ (-516 000 €). Le solde de gestion et le résultat définitif restent excédentaires.

**A - les recettes de fonctionnement : 23,6 M€**

- Groupe 1 : Produits de la tarification : 23 M€

Les produits de la tarification sont en progression d'environ 587 000 € par rapport à 2020 (+2,6 %). Avec une hausse du nombre de journées constaté passant de 101 377 à 103 459, la participation du budget général du Département à travers la dotation globale versée par la direction de l'enfance et de la famille est logiquement en hausse.

- Groupe 2 : Autres produits : 610 000 €

Les autres produits sont en hausse de 54 % par rapport à 2020 (+212 613,61 €). Ce poste est principalement constitué de remboursements

de salaire d'agents en formation par l'organisme collecteur de fonds de formation pour la fonction publique hospitalière (189 000 €), de remboursements par l'assurance maladie (35 000 €) et du versement de la prime Covid-19 par le Département à hauteur de 345 000 €.

- Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables : 9 000 €

Les produits financiers sont en diminution de 33 % par rapport à 2020 (soit -4 498,78 €). Ils sont constitués de divers produits de cession.

## **B - les recettes d'investissement : 28 000 €**

Elles sont exclusivement constituées du fonds de compensation de la TVA (FCTVA). En 2021 le FCTVA, lié aux investissements éligibles réalisés l'année précédente est en baisse de 17 % (- 5 840,81 €).

## **C - les dépenses de fonctionnement : 21,3 M€**

- Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante : 1,9 M€

Les dépenses d'exploitation courante sont en baisse de 9,4 % par rapport à l'exercice antérieur (-199 133,00 €). Le groupe est constitué principalement des postes d'énergie, de gardiennage, d'alimentation, de fournitures divers (dont produits d'hygiène), de frais médicaux et de transport.

- Groupe 2 : Dépenses de personnel : 17,2 M€

Les dépenses de personnel connaissent une baisse de 1,7 % (- 299 481,60 €). En 2021, différentes mesures sont entrées en application comme la mise en place d'une prime de précarité relative aux fins de contrats, ou encore des variations liées au GVT et enfin la prise en charge par la DIMEF de l'assurance pour les risques liés aux accidents de travail. Toutefois ce poste de dépense a été en baisse sur l'exercice en raison d'une hausse des absences pour arrêts maladies ou accidents du travail.

- Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure : 2,1 M€

Le groupe 3 voit son niveau de dépenses décroître en 2021 de 0,8 % (soit -17 412,57 €). Il est constitué principalement d'un poste locations représentant 75 % des dépenses, des frais de véhicules, d'entretiens et de nettoyage.

## **D - les dépenses d'investissement : 179 000 €**

Les immobilisations corporelles connaissent une baisse de 3,2 % en 2021 (soit -5 816,84 €) et sont principalement constituées d'achat de petit équipement

pour les lieux d'accueil et de véhicules.

## **E - l'équilibre budgétaire**

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 6 825 348,38 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2021 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2022 (001 recette) :  
3 293 477,70 €;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2022 (002 recette) :  
3 531 870,68 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 120 157,84 € en section d'investissement, et de 4 834,25 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2022.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 24 JUIN 2022**

**RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

**Présent(s) :**

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 24 JUIN 2022**

**RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,  
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**Sous la présidence de Madame MILON**, première vice-présidente,  
Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+3 293 477,70 €
o Fonctionnement	+3 531 870,68 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2021 <sup>1</sup>	+6 825 348,38 €

---

<sup>1</sup> Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 15

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie TARRISSE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 24 JUIN 2022**

**RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi vingt quatre juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

**Présent(s) :**

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriaty DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Jean HETSCH, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

**Donne(nt) pouvoir :**

Mme Agnès AMIEL à M. Hervé GRANIER, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Sébastien JIBRAYEL à M. Yannick OHANESSIAN, M. Anthony KREHMEIER à M. Yannick OHANESSIAN, M. Arnaud MERCIER à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yves MORAINÉ à M. Didier REAULT, M. Benoît PAYAN à Mme Sophie CAMARD, Mme Anne RUDISUHLI à M. Cyrille BLINT, Mme Josette SPORTIELLO à M. Azad KAZANDJIAN.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 24 JUIN 2022**

**RAPPORTEUR(S) : M. Didier REAULT**

**OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2021 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 24 juin 2022, le quorum étant atteint,  
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**Sous la présidence de Madame MILON**, première vice-présidente,  
Madame VASSAL ayant quitté la séance.

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2022 (001 recette) :  
3 293 477,70 €;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2022 (002 recette) :  
3 531 870,68 €.

Les restes à réaliser, à hauteur de 120 157,84 € en section d'investissement, et de 4 834,25 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2022.



Adopte à l'unanimité

Pour : 42

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, M. Lionel ROYER-PERREAUT, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 15

Mme Sophie CAMARD, Mme Sandrine D'ANGIO, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, Mme Samia GHALI, Mme Magali GIORGETTI, M. Jean HETSCH, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Ne prend pas part au vote : 1

Mme Martine VASSAL.

Pour la Présidente  
du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation



Nathalie TARRISSE